Case
FRC
B546

SUPPLIQUE
DU PEUPLE
AU ROI.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

SIRE,

C'EST votre Peuple qui oſe aujourd'hui élever ſa voix juſqu'à vous. Puiſſe Votre Majeſté daigner l'entendre, & peſer ſes très-humbles repréſentations ! Votre intérêt l'exige, & notre bonheur en dépend.

Peut-être cette démarche vous paroîtra neuve & étrange ; mais, Sire, ſongez que la circonſ-

tance l'autoriſe. Ce corps de magiſtrature, devenu notre organe & notre médiateur auprès de votre Perſonne ſacrée, eſt en ce jour à quelque diſtance de votre trône : d'ailleurs, ſi le plus grand des Rois eſt celui qui veut être le pere de ſes Peuples, il ne peut regarder comme un crime, que ſes enfans oſent s'adreſſer à lui.

Il eſt à la vérité douloureux pour chaque citoyen, de ce qu'au lieu de ces cris d'acclamation qui devroient ſeuls retentir autour de vous, la nation n'ait que l'expreſſion de la plainte à vous faire entendre.

On peut le dire, jamais la France ne ſe trouva dans une criſe pareille. Sous votre Prédéceſſeur même, ſous ce regne, dont le commencement & la fin préſenteront dans l'hiſtoire un contraſte preſque inconcevable, cet épuiſement abſolu & ce déficit énorme, malgré des beſoins ſi ſouvent ſatisfaits & toujours renaiſſans, furent alors des calamités inconnues.

Ce n'eſt pas que vos Peuples rebutés, ſongent en ce moment à vous refuſer de nouveaux ſecours. Le François n'eſt pas plus avare de ſa for-

tune que de ſa vie, quand il s'agit de l'intérêt ou de la gloire de ſes Souverains. Mais faut-il que la portion d'aiſance dont ſe prive l'homme opulent; que la portion plus précieuſe encore, que l'ouvrier & le cultivateur retranchent l'un & l'autre de leur ſubſiſtance, pour la livrer à l'Etat, devienne ſans ceſſe la proie de déprédations qui rendroient bientôt le mal irréparable ?

Quoi ? Sire, un malheureux, pour le plus léger délit, ſera puni du dernier ſupplice; & le miniſtre prévaricateur, après avoir abuſé le plus indignement de la confiance de Votre Majeſté ; après avoir commis tous les crimes qui conduiſent l'homme d'une claſſe ordinaire à l'échafaud ; après s'être publiquement démaſqué, en gagnant au plutôt une terre étrangere, jouiroit tranquillement du fruit de ſes diſſipations ? & le Monarque détrompé, n'apprendra pas à quiconque voudroit adopter des principes auſſi odieux, qu'il n'eſt point de ſauve-garde pour les concuſſionnaires de l'Etat ?

Mais, Sire, votre amour pour la juſtice eſt connu ; & cette tête proſcrite ne peut ſe pro-

mettre d'échapper au glaive qui étincelle déjà entre les mains des magiſtrats.

Cependant ces magiſtrats eux-mêmes ſont devenus l'objet de votre reſſentiment : & cet événement eſt un reproche de plus à faire au coupable qu'ils pourſuivent, puiſqu'il n'eſt que la ſuite funeſte de ſa malverſation.

Convaincu, ainſi que votre Peuple, de la néceſſité momentanée d'une nouvelle contribution, le Parlement n'a pas néanmoins voulu prendre ſur lui d'enregiſtrer l'Edit de la Subvention territoriale & la Déclaration du Timbre.

Quand Votre Majeſté eût aſſemblé les Notables de ſon Royaume, & qu'il fallût que le miniſtre leur fît l'aveu qu'il exiſtoit un déficit effrayant, on imagina, pour calmer les eſprits, de paroître s'occuper d'améliorations ; & le projet de l'Impôt territorial & du Timbre fut préſenté avec celui des aſſemblées provinciales, & de la ſuppreſſion des gabelles & des corvées : enfin, pour inſpirer encore plus de confiance, on promit l'état de la recette & de la dépenſe ; ſe flattant ſans doute, qu'avant d'être forcé à

tenir parole, les esprits seroient ou gagnés ou endormis.

Mais où l'on n'attendoit que des courtisans faciles & des ames de boue, il s'est trouvé des hommes, & des hommes qui, malgré les efforts de l'intrigue la plus puissante, ont eu le courage de saisir un coin du voile qui enveloppoit tant de concussions & d'abus, & de le soulever aux yeux de Votre Majesté & de la nation même. Ainsi, celui qui avoit conçu ce moyen pour se mettre au dessus des recherches & de la résistance, l'a vu tourner contre lui-même. Erreur du moins favorable qui, en causant sa chûte, a empêché la ruine totale de la France!

Cependant le secret de cet ensemble affreux de déprédations, de manœuvres, de soustractions, de prodigalités & d'abus de tout genre, n'étoit connu qu'en partie. Le mal paroissoit avoir un principe, que tous les impôts, tous les secours, toutes les richesses de l'Etat n'auroient jamais été capables de détruire. Il étoit donc indispensable de connoître parfaitement la vérité, avant de fixer des remedes, qui, sans cela, auroient infailliblement dégénéré en palliatifs.

Voilà, Sire, ce que vous ont dit les Notables au moment où ils se sont séparés; voilà ce que vous a dit le Parlement lui-même, dès qu'on lui a parlé de nouveaux impôts.

Il n'y a point de doute, Sire, que ce ne soit le vœu du Peuple, qui ait été porté au pied du trône. Les sentimens de chaque citoyen, ouvertement manifestés pendant les délibérations, n'ont guere permis de reculer qu'à ceux qu'un sordide intérêt ou une ambition aviliſſante pouvoient rendre sourds.

A Dieu ne plaise néanmoins que votre Peuple ait jamais eu l'idée de s'écarter de cet esprit de soumiſſion qu'il doit à vos volontés suprêmes! Il y a loin de la plainte à la sédition.

Permettez même qu'il vous rappelle que pas une seule nation dans l'univers, ne peut se vanter, comme le François, d'avoir été un modele parfait & de fidélité, & d'amour envers ses Rois. Ainsi, point de précautions inutiles; elles sont injurieuses pour vos sujets. Que Votre Majesté se défie plutôt de ces conseils pernicieux, qui n'ont souvent d'autre but, en répandant l'allarme, que

que de donner de la réalité à ce qui n'eſt abſolument rien.

Le plus grand malheur des Rois eſt, ſans contredit, cet alentour d'hommes dangereux, affamés de richeſſes comme d'honneurs ; toujours prêts à tout ſacrifier à la premiere circonſtance ; & foibles juſqu'à la baſſeſſe, quand elles paroiſſent l'exiger. Ce ſont de tels hommes, Sire, qui viennent tout-à-l'heure de compromettre Votre Majeſté dans la publication qui a été faite du réglement, portant ſur des réformes dans votre maiſon & celle de la Reine, & des deux Impôts de la Subvention territoriale & du Timbre.

Pourquoi avoir mis tant d'affectation à faire retentir deux jours de ſuite les rues de la capitale de l'annonce étourdiſſante de ce réglement, lorſque la veille, aucun colporteur n'avoit oſé prononcer les titres des Impôts de la Subvention territoriale & du Timbre ? Eſt-ce ainſi que le Peuple le plus éclairé de l'Europe ſe laiſſe abuſer ? & comment vos miniſtres, nés François eux-mêmes, ont-ils pu ſe le promettre ?

Votre Peuple, Sire, en fait ici l'aveu : inſtruit par une longue & cruelle expérience, il ne peut être ſans inquiétude, malgré ces promeſſes ſi ſouvent réitérées & jamais tenues ; ces projets de reſſource, ces ſuppreſſions illuſoires.

En effet, ſi le retranchement des ſervices par quartier réduit à la moitié les places actuelles ; ne faudra-t-il pas néceſſairement doubler le revenu des officiers qui ſerviront déſormais par ſémeſtre, en doublant leurs fonctions ? Ainſi, la dépenſe à cet égard ſera à-peu-près la même ; & il y aura de plus les dédommagemens dûs aux ſuppreſſions.

D'ailleurs, les parties d'économie qu'annonce ce réglement, ne ſont même pas complettes. Parmi les maiſons de plaiſance, on laiſſe ſubſiſter Meudon & Bellevue, qui ſont déjà abandonnées, & Chambord où Votre Majeſté n'ira jamais.

Quant au ſurplus des économies annoncées avec beaucoup d'étalage, mais ſans aucune ſpécification, il ne dit rien autre choſe, ſinon, que

votre conseil a cru devoir s'empresser de fabriquer à la hâte un passeport pour les deux Impôts de la Subvention territoriale & du Timbre. Mal-adresse d'autant plus grande, que, loin de calmer les esprits, elle a servi de plus en plus à y répandre l'effroi, en apprenant à votre Peuple, que les seuls retranchemens dans la maison de votre auguste Epouse, peuvent se monter à plus de neuf cens mille livres, tandis que la dépense totale de la feue Reine n'a jamais excédé six cens mille francs.

Votre Peuple n'en doute nullement, Sire; toutes les améliorations, tous les retranchemens, tous les sacrifices enfin qui pourront tendre au bonheur de vos sujets, formeront sans cesse le premier de vos vœux, comme la regle fixe de votre volonté. Mais cette volonté appartient-elle entiérement aux Rois? Et tout ce qui les approche, & ces courtisans si intéressés à la rendre sans effet, n'en reglent-ils pas toujours les mouvemens à leur gré?

Pour être bon, pour être juste, il faut connoître, il faut approfondir; & le malheur veut que les Souverains ne voient les choses que

sous le faux jour qu'on leur donne pour en déterminer l'événement.

Quelle tranquillité, quelle satisfaction même, votre ame bienfaisante n'a-t-elle pas dû éprouver, quand au mois de décembre 1785, vous annonciez à la nation, d'après l'assurance de votre ministre, que tous vos engagemens étoient remplis, & que l'acquit en entier seroit consommé dans le courant de l'année suivante ? Cependant, en ce moment-là même, le désordre étoit au comble dans vos finances ; il existoit un déficit porté aujourd'hui à cent quarante millions, & l'on devoit prouver quelques mois après, que ce même ministre, qui avoit eu l'art de vous inspirer cette sécurité trompeuse, avoit englouti en trois ans & quatre mois, outre les revenus ordinaires, le fonds de plus de trois milliards.

Voilà, Sire, l'illusion funeste, contre laquelle vos Peuples doivent enfin se mettre en garde. C'est l'intérêt public, c'est celui de votre Personne auguste qui l'exige. Encore quelques instans d'erreur ; que deviendroient la France & ses maîtres ?

Plus les beſoins de l'Etat ſont grands, plus vos ſujets, ſenſibles aux pleurs, que l'idée de tant de maux doit vous arracher, s'empreſſeront d'en effacer juſqu'à la moindre trace.

Mais, que du moins le zele & le dévouement de la nation ne devienne point pour elle la baſe d'une ſervitude, qui ne ſympatiſe pas avec le nom qu'elle porte. Le ſang des Bourbon eſt trop pur pour commander à des eſclaves.

Quelqu'énorme que ſoit le vide, le niveau ne tarderoit pas à paroître; & quoique le Peuple ſoit excédé, les richeſſes du royaume ſont immenſes. Néanmoins, ſi l'Etat, réuni, fait encore un effort, eſt-ce une raiſon pour convertir en obligation perpétuelle, le ſacrifice que ſon amour & ſa généroſité lui feront faire ?

La perception de l'Impôt du Timbre, eſt à la vérité limitée; & ce terme eſt même le ſeul fruit qu'aient produit les remontrances du Parlement.

On fait en outre promettre à Votre Ma-

jeſté la publication chaque année d'un état de recette & de dépenſe. Mais on l'avoit promis aux Notables cet état; & c'eſt le refus de le repréſenter enſuite, qui a ſuſpendu leurs opérations; le Parlement, pour l'avoir demandé, eſt tombé dans la diſgrace; & l'aſſemblée des Etats-Généraux ſeroit peut-être convoquée, ſi l'on n'eût pas prévu qu'il faudroit commencer par leur repréſenter cet état.

D'ailleurs, quand on ſait juſqu'à quel point les opérations de finance ſont ſuſceptibles d'illuſion, quelle confiance vos Peuples peuvent-ils avoir dans de pareils états; & de quel droit iroit-on les débattre ?

Enfin, Sire, le déficit diſparu, votre premier ſoin ſera ſans doute de tenir votre parole en retirant l'Impôt; mais alors vous trouverez la ferme qui s'en ſera emparée; & ce ver rongeur ne ſe détache pas ainſi de la feuille qu'il a une fois ſaiſie. Viendront donc des beſoins nouveaux, des établiſſemens utiles & indiſpenſables, des dépenſes imprévues, une guerre prochaine, tous les prétextes enfin, que la rapacité de ces vermines leur pourra ſuggérer.

Milles bouches toujours dévorantes & toujours affamées feront écho autour du trône ; & comment le Monarque réſiſtera-t-il, quand ceux mêmes qui devroient concourir avec lui à la félicité publique . . . . . ?

Avec l'Impôt du Timbre, Votre Majeſté fait paroître celui de la Subvention territoriale, qui eſt perpétuel, & qui remplace pourtant les vingtiemes, dont la perception n'a dû être dans le principe, que pour un temps limité, & des beſoins qui n'exiſtent plus. Preuve évidente, qu'on eſt perſuadé à la Cour, que, dès que le Peuple a déjà payé, il pourra bien payer encore.

Oui, Sire, ce ſont les effets de cette concluſion, qui, en épuiſant les moyens, diminueroient bientôt les forces de l'Etat, qu'il eſt de la plus grande importance de prévenir. La puiſſance d'un Souverain réſide dans la fortune de ſes ſujets ; il eſt de ſa prudence de la ménager : un Peuple ruiné & malheureux craint de voir multiplier ſes ſemblables. De là, la dépopulation & la foibleſſe : auſſi les brigandages dans l'adminiſtration, portés trop loin, ſont-ils l'annonce d'une révolution prochaine.

Quand vos Peuples ſe font un devoir d'apporter aux pieds de Votre Majeſté leur fortune entiere, ſongez, Sire, qu'elle ne doit ſervir qu'à des beſoins réels, qu'à la dette nationale. Combien d'infortunés ne vont-ils pas peut-être mourir de faim après ce nouveau retranchement ſur leur indigence ! Ils s'endormiront en paix, s'ils ont l'aſſurance que le ſacrifice qui leur coûte la vie, va ſervir au bonheur commun de ceux qui leur ſurvivront, pour admirer la gloire de votre regne : mais, ſi au contraire ils emportoient au tombeau le doute le plus léger, leur dernier ſoupir ſeroit une malédiction.

Cependant, dans une circonſtance où l'on a forcé vos Peuples à devenir peu confians, c'eſt en vous rapprochant d'eux, qu'ils vous ſupplient eux-mêmes de vouloir bien les raſſurer. Depuis ſi long-temps abuſés & vexés par le miniſtere, ce n'eſt qu'avec leur Roi ſeul qu'ils deſirent traiter.

Ah ! Sire, croyez que la demande qu'ils vous font, eſt la marque la plus forte qu'ils puiſſent vous donner de leur attachement. Il eſt des circonſtances où les Rois ne peuvent trop ſe rapprocher

procher de leurs ſujets ; c'eſt ſe déclarer l'ennemi de votre Perſonne ſacrée, que de vous en détourner.

Voulez-vous, Sire, apprécier de tels conſeils ? jettez ſeulement un coup-d'œil ſur cette chaîne de légéretés & de démarches non-réfléchies, que l'on fait tous les jours au nom de Votre Majeſté.

Les deux Impôts, lit-on, dans le préambule de la Déclaration du Timbre, ſont l'ouvrage des obſervations des Notables ; & il eſt notoire que les Notables les ont rejettés tous les deux.

Le Timbre ayant éprouvé la même réprobation de la part du Parlement, Votre Majeſté l'avoit retiré, pour préſenter enſuite, & faire accueillir ſeulement l'Impôt de la Subvention territoriale, qui ne l'a point été.

Auſſitôt ſe tient à Verſailles un Lit de Juſtice, & l'on y fait enregiſtrer de force les deux Impôts à la fois.

Paroiſſent-ils imprimés ? c'eſt d'abord ſans le Procès-Verbal de ce Lit de Juſtice, pour ſouſtraire à vos Peuples la connoiſſance des repréſentation & arrêté du Parlement, qui étoient déjà dans les mains de tout le monde.

Enfin, le Parlement perſiſte, & l'exil l'en punit : cependant la Cour des Aides, & la Chambre des Comptes, qui montrent, quelques jours après, une égale fermeté, en ſont quittes pour s'être préparés à partir.

Ce ſont là, Sire, de ces contradictions, ſur leſquelles gémiſſent en ſecret tous les bons citoyens ; tandis que la populace, ſe laiſſant entraîner par l'opinion commune, ſe croit autoriſée à montrer ſon mécontentement par des excès, & que l'impunité, ſuite du mépris qu'elle inſpire, la rend encore plus fougueuſe.

Cette fermentation, auſſi inconſéquente que puérile, exigeoit peut-être des précautions ; mais ſont-ce des troupes réglées qu'il falloit faire paroître au ſein de la capitale ? Ce ſpectacle nouveau n'a ſervi qu'à augmenter la cohue, loin de a diſſiper.

Cette apparence menſongere d'inquiétude en inſpire de réelles. Les effets royaux baiſſent ; la caiſſe d'eſcompte n'a plus que des rembourſemens à faire ; le public, retirant ſes fonds, le tréſor royal eſt obligé de ſe démunir des ſiens ; le crédit national paroît chanceller ; les affaires ſe ralentiſſent & s'engorgent ; enfin, le commerce, perdant ſon activité, les reſſources diminuent, dans l'inſtant où les beſoins ſont plus grands.

Avec quelle ſatisfaction, nos voiſins, l'Europe entiere, jaloux de votre Grandeur, ne doivent-ils pas jetter leurs regards avides ſur un ſemblable tableau ? L'envie & l'ambition, qui veillent ſans ceſſe, ne peuvent qu'applaudir à la moindre apparence : une occaſion tient ſouvent à ſi peu de choſe !

Ah ! Sire, à cette ſeule idée, toute la nation ne forme plus qu'un corps, qu'un rempart autour de vous ! C'eſt l'élan de chaque particulier ! Il n'y a qu'une politique funeſte & ſuſpecte, qui pourroit roidir votre bras pour le repouſſer.

Pas un inconvénient, & mille avantages dans ce rapprochement heureux. C'eſt-là que le Monarque, qui a toujours paru regarder comme le titre le plus flatteur pour lui, celui de pere de ſes ſujets, les entendra parler avec cette loyauté, cette franchiſe, qui leur en mérita le nom.

Ce n'eſt point à vous, Sire, à craindre d'entendre la vérité; & malheur à ceux qui pourroient être intéreſſés à ce qu'elle ne parvînt jamais juſqu'aux pieds du trône!

On le ſait bien : ce ſont celles déjà annoncées par les Notables; c'eſt cette probité intacte, particuliere à la nation en corps, cette ardeur puiſſante pour le bien, qu'on redoute. Si le jour brille plus que jamais, que deviendra cette mince portion d'hommes, qui s'engraiſſe de la ſubſtance d'un million d'êtres, quand ces derniers ſe tourmentent jour & nuit pour fournir un aliment à la voracité de leurs vautours?

Non, Sire, la guériſon des plaies profondes de l'Etat ne dépend pas de la démolition de

quelques châteaux, de la suppression de quelques serviteurs fideles : l'écu, qui, sortant des mains du malheureux, passe ensuite par tant d'autres, avant d'être versé dans votre trésor ; qu'il est presque réduit à rien quand il y arrive ; puis les déprédations de finances, la disposition occulte des fonds du trésor royal, ces largesses répandues avec profusion sur quelques-uns de ces courtisans préférés, qui ne rendent pourtant d'autre service à l'Etat, que de contribuer à sa ruine ; les acquits au comptant ; enfin..... Tels sont en précis les concussions & vexations, qui produisent plus de mal, que la guerre la plus désastreuse, que le revers le plus affreux ; & il n'y a que la nation réunie, qui, animée exclusivement de son propre intérêt, puisse mettre ordre à des abus, qui ne seroient jamais réprimés par ceux qui en profitent.

Mais quels applaudissemens se font entendre ! Quoi ? Sire, nos Magistrats seroient rappellés ! Ainsi, l'illusion cesse, si Votre Majesté reconnoît la sagesse de leurs remontrances. Ah ! sans doute, ce moment sera le plus beau de votre regne, puisqu'il va vous montrer, dans toute

votre gloire, à la tête de vos Peuples, empressés de vous témoigner leur dévouement ; &, dès que la vérité l'emporte sur l'intrigue & l'erreur, la France va devenir ce qu'elle sera toujours, lorsqu'un grand Roi en tiendra les rênes.

FIN.